



« Eloul – Je Suis à Toi ! » par Rav Moché Mergui chalita, Roch Hayéchiva

La Torah dit (Parachat Choftim 19-3) : « Prépare pour toi le chemin et divise en trois les frontières de ton pays, que Hachem ton D... te donne en héritage : et cela, pour que tout meurtrier puisse s'y réfugier ».

Moché Rabbénou ordonne aux Béné Israël de désigner des villes de Refuge **ÂRE MIKLATE**, afin que le meurtrier **involontaire** puisse subsister à l'abri du vengeur du sang. *Rachi* explique : prépare pour toi le chemin, c'est-à-dire facilite l'accès de ces villes au fuyard, en plaçant à cet effet des panneaux indicateurs aux carrefours.

Pour sauver et préserver le fuyard (le tueur involontaire), la Torah ordonne donc de placer des panneaux indicateurs !

Or de même que le meurtrier involontaire doit se protéger du vengeur du sang ainsi l'homme doit se protéger spirituellement de l'ange accusateur, préparer le chemin consiste à suivre le panneau indicateur exigeant et nécessaire qui conduit au mois d'Eloul !

Justement à propos de la ville de Refuge, il est dit (Chémot 21-13) : « Et Hachem l'a amené sous sa main, Je désignerai un endroit où il s'enfuira », en hébreu : *Ina léyado Véssamti Leh'a*, l'accrostiche de ces 4 mots composant exactement le mot **ELOUL**.

Il faut s'investir pendant 30 jours de préparation, de supplications et de *Sélih'ot*, *Eloul* étant un mois

favorable au Pardon divin. En effet, il est dit dans *Dévarim* 30-6 : « Hachem circonciira ton cœur et le cœur de ta postérité. » Or là aussi, les initiales des quatre mots *Et Lévvavéh'a Véèt Lévvav* composent **ELOUL**, car c'est le mois de la circoncision du cœur. En araméen, le mot *Eloul* signifie explorer, comme il est dit à propos des explorateurs.

Ainsi nous devons explorer notre cœur pour nous améliorer.

La sonnerie du *Choffar* durant tout le mois d'*Eloul* a pour but de nous réveiller, à l'instar de ce qu'a dit le commandant du navire au prophète *YONA* « *Endormi ! Réveille-toi de ta torpeur et invoque l'Et. ton D.* »

« *Ani Léddodi Védodi Li. [J'appartiens à mon Bien-Aimé et mon Bien-Aimé m'appartient.]* Ces 4 mots se terminent par la lettre *Youd*, dont la valeur numérique est 10. Et notons que 4 fois 10 = 40, ce qui représente les 40 jours qui vont de *Roch H'odech Eloul* à *Kippour*.

Tout commence par *ANI* [moi], car c'est moi-même c'est-à-dire l'être humain, qui doit aller à la rencontre de mon Bien-Aimé *HACHEM*. Et *HACHEM* répond favorablement : « *JE SUIS A TOI* ».

Le Resto-U du C.E.J. vous attend et accueille du lundi
au jeudi midi dans son cadre et ambiance
sympathique pour renseignement et réservation
contactez Laura 0666011191

Le Jugement Divin – Din (1)

par Rav Imanouël Mergui

Les jours de Roch Hachana et Kipour approchent. Ces jours contiennent tellement de notions importantes à connaître et vivre, il y a une richesse particulière dans ces grands jours : téchouva (retour à la pratique de la Tora, téfila (prières), tsédaka (dons et générosité) sont autant d'exercices qui alimentent le programme de la vie du juif en général et de ces jours en particulier. Mais sans aucun doute la notion de "din", justice divine et jugement divin, est le sujet prépondérant de ces jours. Cependant le din de manière générale ne met pas l'homme très à l'aise, pour ne pas dire que parfois même l'homme a peur du din. On a désacralisé le din, il nous fait trembler. C'est à juste titre que le din nous fait trembler puisque ce jugement comporte la question de savoir même si l'an prochain on sera encore en vie. Roch Hachana et Kipour ne sont pas orientés uniquement vers les prières pour la santé ou la subsistance matérielle, avec toute leur importance majeure il ne faut pas oublier de prier pour que D'IEU nous accorde encore une année de VIE ! Les Sages vont nous aider à demander la vie en intercalant quatre phrases dans nos prières quotidiennes qui vont de Roch Hachana à Kipour : zoh'rénou léh'ayim, mi kamoh'a, ouh'tov léh'ayim, oubsefer h'ayim. La vie dans son sens le plus simple le plus élémentaire, parce qu'avant de demander argent et santé, paix et joie il faut s'assurer d'être vivant ! L'homme vit dans une assurance de vie éternelle qu'il en oublie que la vie lui vient de D'IEU et qu'il faut demander à D'IEU de nous offrir la vie (j'ignore pourquoi les Sages ont choisi qu'on demande la vie quatre fois ?). Dans les prières de ces jours on change la clôture de la onzième bénédiction de la âmida on dira "hameleh' amichpat" – le roi du jugement. Si on a dit la clôture habituelle "meleh' ohev tsédaka oumichpat" il faudra reprendre toute la âmida(...). Cette bénédiction nous rappelle qu'en ces jours D'IEU juge le monde, tout le monde comme nous l'enseignent les Maîtres au traité Roch Hachana 16A, nul n'est épargné du jugement

divin, du plus grand maître de la génération au nouveau-né, du président de la république au simple citoyen.

Le sujet du din chamayim – jugement divin nous échappe, il contient une énigme désamorçant l'être humain. Les plus grands le Tora expriment leur incompréhension et tentent de trouver des clés de réponses. La plus grande des questions est sans doute celle de savoir pourquoi le pieux souffre et l'impie jouit (tsadik véra lo, racha vetov lo). le Talmud au traité Bérah'ot 7A nous enseigne que même Moché Rabénou avait cette question et demanda à D'IEU de lui porter solution. Mais la différence entre les Grands Maîtres et les autres, c'est qu'eux alors qu'ils ont la question de l'incompréhension de la justice divine ils ne s'éloignent pas de D'IEU, au contraire cela les motive à s'approcher davantage pour tenter une compréhension quelconque ; alors que monsieur tout le monde se pose des questions, exprime son incompréhension de la justice divine et vu qu'il n'a pas de réponse il s'éloigne et va jusqu'à nier le jugement divin, il va jusqu'à affirmer que D'IEU est injuste (h'as véchalom) ; comme affirme le Ramban (introduction au Livre de Iyov et commentaire sur Kohelet « il y a bien une chose qui peine les cœurs et perturbe les esprits, qui a causé à de nombreuses personnes durant toute les générations de renier totalement D'IEU c'est la question de l'apparence de l'injustice qui veut que le tsadik est dans l'épreuve alors que le rachâ est dans le bonheur ! C'est bel et bien là la racine amère de tous les rebelles touchant tous les peuples ! » L'homme doit sa vie à D'IEU, et doit vivre dans l'énigme de la justice divine. En tout cas l'insatisfaction due au jugement divin n'autorise en rien le rejet de D'IEU. La question reste ouverte, comment vivre en harmonie avec UN D'IEU qui nous échappe ? « Remémorons nous ce verset magnifique cité dans Dévarim 32-4 « hatsour tamim paolo ki h'ol dérah'av michpat kel émouna veene âvel tsadik véyachar hou » - Le Rocher, son œuvre est parfaite, car toutes ses voies sont justice, D'IEU de fidélité et sans iniquité, IL est juste et droit !!!

○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Bet Din

L'homme se plaint de la justice divine... mais est-ce que lui-même en tant qu'homme ne vie-t-il pas dans l'injustice ? Nos enfants, nos conjoints, nos employés ne se plaignent-ils pas de notre injustice ?! Notre paracha traite de la justice qui doit régner entre les hommes. Exercice laborieux lorsque chacun croit que "sa" justice est la plus juste. Personne ne veut se plier à la justice définie par l'autre. C'est pour cela que la Tora a prévu un système judiciaire exceptionnel longuement débattu au traité Sanhédrin. Choftim Véchotrim des Juges et des Agents tu placeras dans toutes tes villes (premier verset de la paracha). Intéressant de rappeler que le devoir de placer des autorités qui établissent des lois et jugent c'est également un commandement s'inscrivant dans les sept lois qui concernent les peuples ! Mais paradoxalement les hommes se croient supérieurs à la loi du Tribunal. La Tora nous enjoint de placer un Bet-Din et de suivre ses recommandations. La loi d'un homme a toujours insupporté les hommes. Pourquoi dois-je me plier à la décision du juge ?! Cela touche de façon plus large le concept de l'autorité. De nos jours l'homme ne donne aucun crédit à l'autorité. Toutes les autorités sont bafouées, les enfants ne se plient plus aux parents, les citoyens contestent le président de la république et les autorités ministérielles, sans oublier le complexe scolaire etc., et sans parler de l'autorité du RAV qui est une notion qui se fait de plus en plus rare...

« Tsedek Tsedek Tirdof » (chapitre 16 verset 20), Poursuivre la justice ! C'est en ces termes que la Tora invite les tribunaux de juger avec justice et droiture. « Afin que tu vives et hérites la Terre que ton D'IEU t'a donnée ». Incroyable, notre survie sur la terre d'Israël dépend de la justice que les hommes s'offrent entre eux ! Quel rapport entre la justice et la terre d'Israël ?! Selon le Ramban il s'agit d'une promesse faite pour vivre dans la Terre de la Vie qui est le monde à venir !

Ce commandement consiste à aller consulter le meilleur Bet-Din, explique Rachi (voir encore Or Hah'aïm qui emploie plutôt le terme du plus grand Bet-Din).

Selon le Sforno la Tora s'adresse à ceux qui nomment des juges pour constituer un Bet Din, ils doivent choisir les meilleurs !

Les lois du Bet Din sont nombreuses et passionnantes, elles concernent les juges eux-mêmes, ceux qui les nomment et le peuple qui doit les suivre.

Tsedaka

Le Gaon Rav Ben Tsion Moutsapi chalita (Dorech Tsion) fait un constat intéressant ; la fin de laparacha précédente (Réé) se termine par le verset « chacun selon ce qu'il peut donner », et notre paracha débute par la loi des juges. Quel en est le sens ? L'homme est confronté à la justice s'il ne donne pas correctement la tsédaka ! Ainsi la Guémara raconte : Raban Yoh'anan ben Zakaï a rêvé que ses neveux allaient perdre durant l'année 700 dinars. Il les encouragea à donner de la tsédaka aux pauvres. Tout au long de l'année ils donnèrent 683 dinars. La veille de Kipour ils furent convoqués par l'empereur. Ils se rendirent chez Raban Yoh'anan qui les rassura en leur disant ne vous inquiétez pas il vous réclamera seulement 17 dinars. Surpris ils lui demandèrent d'où tient-il sa source. Il leur fit part de son rêve. Ils lui demandèrent alors pourquoi il ne leur a pas dit directement de donner 700 dinars aux pauvres. Il leur répondit je voulais que vous donniez la tsédaka "lichma" c'est-à-dire purement sans attendre de retour. C'est le sens de la juxtaposition des deux sujets, conclut le Rav, celui qui donne la tsédaka avec joie et entrain sera épargné des impôts mais celui qui évite de donner la tsédaka alors les autorités lui prendront malgré lui ! Tout cela parce que la Guémara nous enseigne au traité Baba Batra 10A qu'à Roch Hachana il est fixé combien d'argents l'homme va gagner et perdre durant l'année à venir. Celui qui évite de donner de la tsédaka pour n'importe quel motif, ce qu'il ne doit pas avoir il le perdra d'une autre façon. Cela veut dire que dans l'argent que D'IEU nous attribue il y a une partie pour les autres ... N'ai pas peur de donner, personne ne s'est jamais appauvri à cause de l'argent qu'il distribue aux nécessiteux affirme le Choulh'an Arouh' !

Les Juges et la Paresse

Le Midrach enseigne sur ce verset : paresseux inspire-toi de la fourmi qui n'a pas de gouverneur et profite de l'été pour ramasser les grains qu'elle aura besoin durant l'hiver !

Cet enseignement nous paraît quelque peu énigmatique, effectivement quel rapport y-a-t-il entre les tribunaux et la paresse ?

Notre Grand Maître Rabi Chlomo Wolbe ztsal dans son ouvrage exceptionnel Mamaré Yémé Haratson page 77 nous éclaire : la fourmi n'a pas besoin d'une force extérieure pour fournir un effort nécessaire, d'elle-même elle comprend la nécessité du travail ainsi elle exploite toutes ses énergies. L'homme ne dévoile pas ses potentialités enfouies, pourquoi ? Parce qu'il est paresseux envers lui-même, ses énergies sommeillent en lui, de ce fait il n'agit pas automatiquement avec droiture et correction alors il a besoin d'une autorité extérieure qui le guide !

Demande de l'aide extérieur pour développer ton être, ne te suffis pas à toi-même, il n'y a pas pire paresse et mensonge que de croire que seul on peut y arriver. Si nous aurions défini ce genre de personnes par le vice de l'orgueil, le Rav voit plutôt le vice de la paresse, cela veut dire que l'autre me sort de ma paresse et en particulier les Juges et Maîtres de la Tora. Leur fonction va bien au-delà de faire respecter la halah'a mais elle s'inscrit dans l'exercice de réveiller l'être endormi qui est en chacun !

Horaires Chabat Kodech Nice

5779/2019

vendredi 6 septembre-6 eloul

entrée de Chabat 19h30

coucher du soleil 19h58

pour les Séfaradim réciter la

***bénédictio*n de l'allumage**

AVANT d'allumer

samedi 7 septembre-7 eloul

réciter chémâ avant 9h35

sortie de Chabat 20h40

Rabénou Tam 21h14

Semaine Sélih'ot 6h00

suivi de Chah'arit

La clé de la victoire

Lorsque Israël va en guerre la Tora investie deux hauts fonctionnaires à tenir un discours aux soldats afin de réussir leur mission au combat et de revenir sain et sauve. Le premier discours est tenu par le Cohen et demande aux soldats de ne pas avoir peur... Le deuxième discours est prononcé par les Chotrim (agents) qui vont dire aux soldats que ceux qui ont peur de leur faute doivent quitter le rang de la guerre ! le Gaon Rav Barouh' Sorotskin ztsal (Ets Hadaat) soulève une question ingénieuse : n'aurait-il pas été plus judicieux que le discours concernant la peur soit tenu par les agents et le discours prononcé sur les fautes soit tenu par le Cohen ? Et de répondre : lorsqu'on dit aux soldats de ne pas avoir peur il ne s'agit pas de les rassurer par une logique certaine, mais le Cohen leur tient un discours ayant pour but de ne pas avoir peur parce que rattachés à D'IEU, de ce fait seul le représentant "spirituel" tel le Cohen détient le pouvoir d'ôter la peur des cœurs. Le Cohen doit leur prononcer des paroles rassurantes, c'est-à-dire des paroles de confiance en D'IEU. Quant aux agents leur mission est de saisir ce qui met l'armée en péril et n'ont d'autre mission que de soucier du vrai danger : les fautes des soldats !

Ce n'est que de cette façon qu'on est certain, dans le peuple d'Israël, de remporter une guerre. La victoire est promise lorsque les combattants sont animés de ces deux pôles : la confiance absolue en D'IEU, et la correction de leurs fautes. La Terre d'Israël et ses victoires ne peuvent être assurées seulement lorsqu'on brandit le sceptre de D'IEU. L'histoire nous le prouve quotidiennement. A l'échelle individuelle, dans le combat de la vie, dans les exercices quotidiens de l'être seule la confiance en D'IEU et la perfection de l'être promettent à l'homme réussite et succès de la vie !

Le Lekha Dodi est dédié à la mémoire de

Madame Rosa bat Léa VéMordéh'aï

Zaffran zal

Madame Baya bat Oraïda VéYitro

Lellouche zal

Madame Reine bat Louise Lellouche zal